

ASSEMBLEE GENERALE du 20 décembre 2024

Société Anonyme à Objet Sportif
R.C.S Marseille : B 420 806 788
N° Siret : 420 806 788 00014 - APE : 926C

(cette réunion s'est tenue à l'ATRIA de BELFORT)

- COMITES DEPARTEMENTAUX : 81

AISNE, ALLIER, ARDECHE ALPES de HTE PROVENCE, HAUTES ALPES, ALPES MARITIMES, ARDENNES, ARIEGE, AUDE, AVEYRON, BOUCHES du RHÔNE, CANTAL, CALVADOS, CHARENTE, CHER, CORREZE, COTE D'OR, COTE D'ARMOR, CREUSE, DEUX SEVRES, DORDOGNE, DOUBS, DROME, EURE, EURE et LOIR, FINISTERE, GARD, GERS, GIRONDE, HAUTE GARONNE, INDRE, INDRE et LOIRE, ISERE, JURA, LANDES, LOIR et CHER, LOIRE, HAUTE-LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, LOIRET, LOT, LOT et GARONNE, LOZERE, MAINE ET LOIRE, MANCHE, MARNE, MAYENNE, MORBIHAN, NIEVRE, NORD, OISE, ORNE, PAS de CALAIS, PUY de DOME, PYRENEES-ATLANTIQUE, PYRENEES 7 ORIENTALES, HAUTES PYRENEES, BAS-RHIN, HAUT-RHIN, HAUTE SAONE, SAONE et LOIRE, RHONE, SEINE et MARNE, SEINE MARITIME SEINE ST DENIS, SARTHE, SOMME, TARN, TARN et GARONNE, TERRITOIRE DE BELFORT VAR, VAUCLUSE, VENDEE, VIENNE, HAUTE VIENNE, YONNE, YVELINES, HAUTS DE SEINE, VAL DE MARNE et VOSGES

- LIGUES : 11

AUVERGNE/RHÔNE-ALPES, BRETAGNE, ILE DE FRANCE, OCCITANIE, P.A.C.A., NORMANDIE, NOUVELLE AQUITAINE, BOURGOGNE-FC, HAUTS DE France, CENTRE VAL DE LOIRE, PAYS DE LA LOIRE

- F.F.P.J.P. : 1

TOTAL : 93 actionnaires présents

- ABSENTS : 8

AUBE, CORSE DU SUD, HERAULT, ILE ET VILAINE, SAVOIE, ESSONNE, VAL d'OISE, MAYOTTE

- NOUVEAU : 1

AIN

Et l'ensemble du Conseil d'Administration

Assistait : Directeur : Xavier GRANDE

I. Allocution du Président : (D.CHAUVIN)

Le Président ouvre l'Assemblée Générale en remerciant tous les actionnaires pour leur présence. Il présente les grandes lignes de la société.

II. Présentation des comptes (X. GRANDE)

Comptes annuels de de la Société PROMO PETANQUE clôturant l'exercice comptable du 1.12.2023 au 30.11.2024.

1 nouvel actionnaire cette année ce qui fait que la société compte au total 102 actionnaires : (La FFPJP, 90 CD, 11 CR)

DETAILS DU BILAN

A. Actif : 629 601.27 contre 534 666.75

- **Immobilisations 1 518€ nettes** (Immobilisations brutes 103310.09 – amortissements pratiqués 101 792.09)
Pour rappel, les immobilisations restant à amortir: 1 ordinateur, et surtout le fourgon RENAULT AMENAGE
- investissement : **rien**
Montant des amortissements de l'année : 6 595.99€
- **Stock de Marchandises** : valorisé à 236 617.25 contre **193 548.87€**
soit une augmentation d'environ 40 000€ surtout due aux produits de CHM
Pas de dépréciations d'articles cette année
- **Avances & Acomptes : 2 646.00** contre 6 269.40€
Avance Moreno / E-nitiales
- **Clients et comptes rattachés : 83 408.68** contre **71 299.91** (contre 49 337.84€)
CLIENTS : diverses créances clients surtout Comités Départementaux et Régionaux d'octobre et novembre 2024
- **Autres Créances** : 5 177.41 contre **7 414.56 €**
TVA S/ Facture non parvenue
- **Disponibilités** : 300 233.93 contre **248 053.02€**
 - Caisse : **250.00 €**
 - Compte courant à la Société Générale : 141 432.06 stable
 - Placement : CAT placement

B. Passif : 629 601.27 contre 535 666.75€

- Capitaux propres : **75 229.14** contre 74 848.04€
 - Capital social fixe : 38 112.25 € à la constitution.
 - Capital social variable : 37 116. 89 **1 actionnaires de plus cette année**
 - Autres réserves : **259 572.69 €** (solde des résultats antérieurs)
 - Résultat de cette année : 289 801.13 contre 105 558.32 €**Qui s'impute sur le résultat sur l'exercice déficitaire de (- 671 596.88) **soit des capitaux propres à (- 46 993.92)**
Pour rappel

Lorsque Les capitaux propres d'une société deviennent inférieurs à la moitié du capital social de la société, le Code de commerce prévoit l'obligation de régulariser la situation au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel les pertes ont été constatées soit fin 2025

- Emprunts CREDIT : **remboursé pour le fourgon de vente**
Rappel : prêt simple auprès de notre Banque, la Société Générale. 45 000€ au taux nominal fixe de 1.55% Hors frais sur 48 mois

➤ Emprunts et dettes divers : **434 599.62 contre 891 749.62€**

1) **Compte « ASSOCIE FFPJP » : 411 859.19 alors que 153857.80 l'an passé**

Il s'agit du compte mis en place à la création de la société en 1998.

La différence provient essentiellement :

- Différence entre les facturations croisées FFPJP /SAOS
 - D'un côté FFPJP facture SAOS : 120 142.71 (dont facture salaires)
 - de l'autre la SAOS facture à la FFPJP : 57 108.33

De plus ont été transféré les 200 000 affectés à tort l'an passé dans ce compte en débit (donc plus 200k€) Affectés au compte suivant puisque c'est lié l'affaire DUVARRY

2) Les **sommes liées à l'affaire Duvarry** : 679 890. 43€ à la base

En effet, il s'agit de condamnation de l'an passé dans le cadre du procès , ainsi que les frais d'avocats.

Moins les 200 000 de l'an passé , déduit de ce compte

S'ajoute cette année le versement de 457 150.00€ de la part de la FFPJP

Par le biais d'une convention d'abandon partiel de créance avec une clause de retour à meilleur fortune. Lorsque la SAOS fera de nouveau des bénéfices et aura des capitaux propres positifs, elle remboursera la FFPJP. Convention validée par la CA da la SAOS et le Comité Directeur fédéral.

Soit un compte à 22 740.43 €

Sur question, il a été rappelé que l'audience de cette affaire doit avoir lieu en septembre prochain pour un délibéré plusieurs mois après.

* DETTES Fournisseurs et Comptes RATTACHES : **74 265.60€** en baisse

-Fournisseurs : 42 881.16€ dont achats ARTICLES CHM

Il s'agit du solde courant des dettes fournisseurs

-DETTE Facture non parvenues : **31 384.44€** contre 15 806.88 € honoraires CAC/
Greffe TC/ LA POSTE NOVEMBRE, WEB TV habituelle mais surtout commande des BUTS

chez notre fournisseur M. MONNERET qui ne nous adresse jamais de facture dans des délais raisonnables !!

*DETTES FISCALES et SOCIALES : **TVA novembre et 1 529.00 CFE**

* AUTRES DETTES : 36 963.97€

CLIENTS = 20 596.37

CHAMP MONDE - AVANCE RECUE VIP = 16 367.60€

SOMMES pour les CHM non encore facturées

DETAILS DU COMPTE DE RESULTAT

I. PRODUITS D'EXPLOITATION : 696 271.56 € contre 899 942.95€

VENTES DE MARCHANDISES ET PARTENARIATS :

➤ **VENTES DE MARCHANDISES : 251 554.77€ contre 368 823.44** soit une baisse de plus de 30%

Le chiffre d'affaires réalisé passe essentiellement par le biais de la Boutique en ligne. Quelques commandes encore par mail et bien sûr avec la boutique ambulante.

Les ventes se décomposent comme suit :

vente à 20% représentent 206 029.35€ contre 312 878.47€

vente à 5.5% livres et 8.5% dom/tom très faibles

ventes exo : dom tom

vente ffpjp : cadeaux chancellerie, educnaute, bon champions de France (10k€) etc...

Très mauvais année après plusieurs années de hausse. Les raisons sont multiples :

L'arrivée des élections et les changements de gouvernance au sein des comités ont clairement pesés sur les chiffres de la SOCIETE

Annnonce du Changement UHLSPORT

Baisse des commandes des Comités 2023 : 147 k€ /2024 : seulement 70k€

Absence de lecteurs, de carnets de mutations, et pas de tir précisions

A noter, notre présence désormais régulière sur les réseaux sociaux: FACEBOOK bien sûr depuis quelques années mais depuis cette année INSTAGRAM avec des offres promotionnelles.

Il est demandé que la SAOS soit irréprochable en ce qui concerne les disponibilités de stocks. D'avoir de plus, une politique tarifaire plus agressive envers les clubs et Comités avec un communication plus ciblée.

Il est indispensable d'être meilleur commercialement.

Enfin, il est souhaité que le problème de déficit structurel lié à la prise en charge des tribunes notamment soit définitivement résolu.

Il est fait état du dernier compte -rendu du Comité Directeur de la FFPJP lié à la SAOS où il n'est pas nécessaire de faire un audit.

Déplacement du stand : 42 000 € de CA stable hors CHMONDE
déplacement sur certains site de CHF, à la Marseillaise + CHF SENIOR x3, Doublette
homme et femme, Jeune + Coupe de France+ 1 étape du Pétanque Tour de Dijon

NOUVEAUTES : E-NITIALE

Rappel du partenariat avec E_NITIALE,

<https://petanque-boutique.e-nitiales.com/>

- 1) MÉDAILLES : le ruban est inclus. Gravure au dos possible.
- 2) COUPES ET TROPHÉES : les plaques gravées sont personnalisables, vous rentrez le texte désiré directement sur le site avant de passer la commande.
- 3) TEXTILES : vous retrouverez ce qu'on ne trouve pas sur la boutique officielle.
- 4) PLV : c'est-à-dire les présentoirs en extérieurs ou intérieur : chaque PLV suggère 6 designs différents, mais comme dit précédemment, vous pouvez faire le vôtre en voyant directement avec le partenaire.

➤ **PARTENARIATS & PRESTATIONS : 444 716.79€ contre 531 119.51€**

(baisse provient du partenariat UHLSPORT)

Le volume en Euros est stable mais augmentation en nombre de partenaires

Ils se décomposent comme suit :

➤ **HT 20 PARTENARIAT : 188016.67€** contre 213 200€

- **OBUT :**

Contrat d'un an sur les mêmes bases que l'année précédente :

Partenaire FFPJP, Partenaire Pétanque Tour, Partenaires CHF TELEVISES,
Partenariat Maillot EDF, Coupe d'Europe et Veste EDF

+ bons cadeaux nationaux jeune et trophée pépites

- **MS PETANQUE (VMS)** : (CHF et WEB TV) contrat de 3 ans + présence au village
- **MMA** : partenariat en cours
- **SMC2** : fabricant de boulodrome
- **KING MATERIAUX** : visibilité sur la Finale COUPE DE France
- **GRILL O'BOIS** : visibilité sur le TRIPLETTE SENIORS
- **SBM** : pose de chauffage
- **AUDIKA : 2023** : de nouveau partenaire après quelques années d'arrêt
Présence sur le CHF VETERANS, CNC VETERANS
- **GRAND SALOIR SAINT NICOLAS** **marque MAISON LOSTE**
TRADITION pour 2 ans, partenaire spécialisé dans fabrication et la
distribution de produits de charcuterie et de traiteur.
PRESENCE sur les compétition TV + TENUES EDF
- **DIVERS** :

PARTENAIRES & SERVICES ASSOCIES

Présentation des offres des partenaires :

DECATHLON : bons cadeaux organisation des nationaux jeunes (arrêt 2025)

La Team sport : bons cadeaux nationaux jeunes

VERNIERE bouteilles valorisées à 17 332,16 €

Saveur expresso : bons achat de produits

➤ PARTENARIAT – DOTATION EQUIPEM.

UHLSPORT : 57 865.51 contre **132 179.34€**

Vous avez la même dépense dans les charges.

Cela correspond aux factures émises par la SAOS au titre de la communication effectuées en contrepartie de la dotation de produits.

Ce contrat arrive à terme et après un Appel d'offres, la société ELDERA a été choisi pour les 4 prochaines années avec une agrémentation de la dotation et un apport financier (cash)

Je vous présente d'ores et déjà et en exclusivité, les nouvelles tenues qui vont habiller nos EDF

On partira de cette base pour commercialiser le maillots REPLICA

➤ **HT 20 : CLUB DES PARTENAIRES : 2 000€** : POM & CUB

➤ **HT 20 AIDE PROD : 80 400 €** pas de changement

La Chaîne l'EQUIPE

Participation totale de la Chaîne sur les **2 CH France télévisés + FINALE de la COUPE DE FRANCE** . Ces sommes viennent en déduction des coûts de production TV dont on parlera lorsque l'on évoquera les charges.

FIN CONTRAT . En attente de renouvellement

➤ **HT VILLE CHAMP. France + VENTE PLACES TRIBUNES : 36 175€ contre 30 000 € (9k€ FFPJP + 6000€ cd 59)**

➤ **HT COUPE DE France : 15 000€ (FFPJP)**

➤ **EXO PARTENARIAT : 2 500€** Boulenciel

➤ **HT 20 PARTENARIAT FFPJP** : Convention croisées FFPJP/SAOS de **42 561.62** contre **24 431.17 HT**

AUGMENTATION

Facturation à la FFPJP à la SAOS : Photocop, Mise à dispo Car Podium 100%, Location MaF (1/2 FD), collecte et courrier (3/4 FD) La Poste+ gardiennage+ arbitrage

RAPPEL CAR PODIUM : nous n'avons plus de chauffeur car le salarié H. DARREOUS a démissionné. Dorénavant, nous louons auprès d'une société un chauffeur qui nous déplace le car sur les sites. Il stockera d'ailleurs le car également.

➤ **EXO PART FFPJP : 4197.99€** d'assurance

➤ **HT 20 EXPOSANTS CHF : 16 000 contre 25 500€** plus JPF
Présents sur TOUTES les manifestations fédérales
Exposants : OBUT, DATA F (boulenciel), SNEL, TORO

➤ **LIGNES PASS VIP CHAMPIONANTS DU MONDE : RECETTE CONSTATEE d'AVANCE pour 128 112€**

➤ **produits divers de gestion pour 350.39€**

2. TOTAL CHARGES d'EXPLOITATION = 869 118.44€ contre 1 048 147.54€

Baisse

Courantes parfaitement maîtrisées.

- 1. ACHATS MARCHANDISES : 201 076.77€ contre 186 858.17€ contre 220 820.69**
-ACHATS MARCHANDISES : en hausse avec articles CHM
-ACHATS MARCHANDISES EXO de TVA : KAROSEK ramasse boules acheté à l'étranger
-EXPOSANTS CHF REVERSION : PLUS DE REVERSION
-FRAIS apporteur affaire : commission apporteur d'affaires dans le cadre du contrat LOSTE

2. VARIATION STOCKS : variation de + 43 068.38 déjà évoqué

3. ACHATS d'Emballages : pour les expéditions.

4. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES: 700 376.07 contre 772 966.14€

- **UHLSPORT DOT. EQUIPEMENTIER** : il s'agit de la compensation de la dotation en équipements. Elle est d'un montant identique aux recettes : **57 865.52€**

- **Frais de siège** : (**Dont salaires chargés**, représentant, suivant la convention conclue avec la FFPJP, la mise à disposition à hauteur de 95% du salaire chargé de M. SEGUIN Rémi puis Lucas Jouanne, et 100% pour les alternantes Audrey SIMONET puis Emma MALLET qui nous a rejoint + une partie d'autres collaborateurs : Christy, Kévin et Xavier)

+ participation Loyer et Téléphone/Internet

- **DEPENSES CAR PODIUM** : **44 073.20€** contre **26 775,04€**

Car Podium Gardiennage

Car Podium Assurance : RAS

Car Podium Entretien : nettoyage, et CT et petites réparations : aile arrière , crevaison

Car Podium Déplacements : Location tracteur, Gasoil, Péage.

- **PRODUCTION TV : 180 691.06 contre 174 904,70€ (+5%)**

Il s'agit de la production des images TV pour le compte de la Chaîne L'EQUIPE.

La SAOS paie l'intégralité des dépenses, choisies ses prestataires et ensuite capte les images. elles sont ensuite envoyées dans les conditions du direct à la chaîne dès le lendemain.

Nous avons travaillé avec la société de M. STABLER, CASA PROD, avec les services du leader français de production TV: AMP VISUAL TV.

Augmentation **des coûts de production et des locations de LED**

- **WEB TV : 49060€ contre 52 640€ STABLE**

Rappel : toutes ces compétitions sont diffusées à la WEB TV

C'est ainsi, il a été décidé de travailler avec la société PARIS WEB CUBE.

AMELIORATIONS : plateau, caméra sans files

On **peut féliciter notre prestataire** ici présent , ERIC CAUCHETEUR, pour son professionnalisme, sa bonne humeur et surtout pour ses prestations à des tarifs plus que raisonnables !!

➤ **LOCATION TRIBUNES : 152 189.51 contre 137 034.50€**

Après une consultation, 2 sociétés ont été choisies (Région Bordelaise et d'ANGERS) DIAGONALE et ALCOR

8 CHF cette année avec des coûts qui ont augmenté en raison surtout de l'inflation des tarifs de transport.

Et encore, pas de CF TRIPLETTE (car DOUAI avait déjà des tribunes...)

➤ **DIVERS : 98517.95€ contre 143 135.40 € (baisse donc)**

-Petit outillage : 2176.13€

-Fournitures administratives : 613.64€ pour l'ensemble du siège RAS

-Leasing VEHICULE SHN : 12 420.08€

Pour rappel, il s'agit du contrat conclu entre La Société PROMO PETANQUE et 4 SHN, contrats de sponsoring avec nos mousquetaires du club des partenaires

M. LACROIX a été ajouté cette année, P SUCHAUD, P. QUINTAIS et D. ROCHER dans le but de pouvoir exploiter leur notoriété et le retentissement attaché aux événements que la FFPJP/PROMO PETANQUE organise.

-Loyer Caisse Tactile : 1117.20€ abonnement pour une caisse enregistreuse électronique qui gère les stocks. Utilisation lors des déplacements de la boutique

-Fourgon : 780€ garage + entretien + assurance : location garage à Marseille+ assurance

-Maintenances diverses :15999.69€

-Photocopieur : cout copies photocopieur Canon du siège FFPJP /SAOS

Refacturation compte « Partenariat FFPJP » 706009.

-MAF : RAS Location MAF + balance. Refacturation compte « Partenariat FFPJP » 706009.

-Informatique : LOGICIEL SUITE ADOBE +hébergement du site web + mises à jour de programme entre notre logiciel de gestion commerciale (EBP et le site INTERNET de la boutique) + QUADRATUS (compta)

-Frais apporteur : 8000 € contrat LHOSTE déplacement de compte (cf . achat de marchandise l'an passé

-SEMINAIRES/ANIM PARTENAIRES : 1760€ prise en charge repas des partenaires, déplacement GENTLEMAN Coupe F

-Droit à l'Image SHN : 3 600 € Comme évoqué, il s'agit ici de la prise en charge des frais de déplacement de M. ROCHER dans le cadre du contrat signé de DROIT à l'IMAGE

Pour lui, pas de mise à disposition d'un véhicule car il en a déjà un en partenariat.

-Honoraires CAC : conforme aux prévisions

-Honoraires AVOCATS DUVARRY et CONVENTONS : 1000 € cette année

-Frais actes et contentieux : 0 frais dépôt compte Greffe , problème site INPI et mise à jour

- **Publicité et cadeaux, dons** : bons cadeaux 0€
- **Publicité et Catalogue** : **7702.82€** abonnement mensuel MAILJET (envoie des publicités) pour l'essentiel publicité dans **PLANETE BOULES** de 7 500€ HT, et photos pour la boutique
- **Transport sur achats** : RAS
- **Transport sur ventes** : colissimo et Transporteur sur les ventes
- **Fourgon BOUTIQUE ET DEPLACEMENT** : **7 837.73€** déplacements de la boutique ambulante
- **Voyages et déplacement** **205.34€** Indemnité Km CAC/
- **Missions et réception** : **770€** Facturation par la FFPJP, des frais d'hébergement et de restauration de la SAOS présents sur les compétitions de la FFPJP + au CONGRES NATIONAL
- **PTT et Telecom** : **3 597.45€** collecte de l'ensemble du courrier du siège + MAF (affranchissement courrier fédéral refacturé au 3/4)
- **Services bancaires** : **2601.29€** transactions bancaires sur le site web et terminal de paiement

5. **IMPOTS TAXES** : CET de **1 797.00€**

6. **DOTATION AUX AMORTISSEMENTS** : **6 595.99€** (déjà évoqués)

7. **CHARGE DIVERSES GESTION** : **0**

8. **PRODUITS/CHARGES FINANCIERES** : **+5 147.65€ en augmentation**

Intérêts CAT – INTERETS PRET FOURGON

9. **PRODUITS EXCEPTIONNELLES** :

- **457 150.00 €** : Abandon de créances de la part de la FFPJP au crédit du compte associé

Les comptes de l'exercice clos au 30/11/2024 sont approuvés à la majorité des actionnaires présents

Contre : CR PACA, CD83 et CD 04

V. AFFECTATION DU RESULTAT:

Le résultat de **(+ 289 801.13€)** est imputé au **compte report à nouveau**.

(L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents)

VII. RENOUELEMENT DES ADMINISTRATEURS :

Conformément aux statuts de la société, il sera procédé au renouvellement habituel de administrateurs (par tiers tous les 3 ans)

Sortants : Mme COSTE, MM. CHEVASSU, FORETNEGRE et ROBERT pour la FFPJP

Fin de mandats pour MM. POULARD et CHAUVIN

Candidats : M. BENINTENDI, FORETNEGRE, MAURER et CHAUVIN. Pour la FFPJP, MM . ROBERT et DORIZON

À la suite des élections sont élus :

Noms	Représentants	Dates de renouvellement		
M. MARAUX	FFPJP	2025	2028	2031
M. DORIZON	FFPJP	2025	2028	2031
M. ORTHALA	CD38	2026	2029	2032
M. STEPHANT	CR BRETAGNE	2025	2028	2031
M. BENINTENDI	CR PACA	2027	2030	2033
M. CHAUVIN	CR CVDL	2026	2029	2032
M. GIACINTI	CD27	2026	2029	2032
Mme LEVET	CD04	2026	2029	2032
M. MAURER	CD 68	2027	2030	2033
M. FORETNEGRE	CD19	2027	2030	2033
Mme BAJOLLET	FFPJP	2025	2028	2031
M. ROBERT	FFPJP	2027	2030	2033

(Le renouvellement des administrateurs est adopté à l'unanimité des actionnaires présents)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Le Président

M. CHAUVIN